Résolution du 19 janvier 2021 de Mmes et MM. Dorothée Marthaler Ghidoni, Oriana Brücker, Théo Keel, Pascal Holenweg, Paule Mangeat, Dalya Mitri Davidshofer, Pierre-Yves Bosshard, Olivier Gurtner, Laurence Corpataux, Christel Saura, Olivia Bessat-Gardet et Brigitte Studer: «Soutien de la Ville de Genève aux restaurateurs et aux milieux culturels, sportifs et de loisirs en temps de Covid-19».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 janvier 2021)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la prolongation de la mesure de fermeture des restaurants, lieux de culture (y compris les librairies), de sport et de loisirs jusqu'à la fin du mois de février;
- le risque d'une vague de faillites, notamment dans le secteur de la restauration (GastroSuisse annonce celles, probables, de 50% des restaurants d'ici fin mars 2021, les ventes à l'emporter ne représentant que 10 à 15% du chiffre d'affaires habituel des restaurants);
- le besoin croissant des lieux et commerces contraints à la fermeture en absence d'une aide financière immédiate et sans complications;
- le temps de traitement d'un dossier rendant illusoire l'obtention de cette aide dans un délai correspondant aux besoins: ce temps serait au minimum de trois mois selon les directives proposées par le Canton de Genève dans le cadre du document «COVID-19: mesures de soutien au domaine culturel», directives qui doivent répondre au cadre très strict fixé par la Confédération pour l'analyse de dossiers et la validation des demandes par les autorités politiques;
- l'annonce d'un bénéfice de 21 milliards pour la Banque nationale suisse (BNS) en 2020, et sa volonté de ne redistribuer que 4 milliards à la Confédération et aux Cantons;
- l'avarice dont a fait preuve le Conseil fédéral en matière d'aide d'urgence en n'y octroyant que des ressources correspondant à 4,8% du PIB de la Confédération, alors que d'autres Etats ont engagé des moyens bien plus importants et correspondant bien mieux aux nécessités (16,1% du PIB à Singapour, 8,3% en Allemagne);
- la propension des autorités fédérales à faire reposer une part disproportionnée de la charge financière de l'aide d'urgence sur les Cantons et les Villes;
- les excédents importants réalisés par la Confédération ces dernières années (par exemple 3,1 milliards en 2019);
- la capacité de l'Etat fédéral à s'endetter (son endettement actuel est de l'ordre de 14%, largement inférieur à la moyenne des pays riches) et la possibilité de s'endetter actuellement à des taux très bas, voire négatifs;

 l'absence de toute consultation sérieuse des Villes sur les mesures de lutte contre la pandémie et sur la compensation de leurs conséquences sociales, alors que les Villes concentrent tous les effets de la crise.

le Conseil municipal

- attend des autorités cantonales qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que le Conseil fédéral développe rapidement et massivement les aides nécessaires aux secteurs les plus fragilisés par la crise (la restauration, la culture, le sport et les loisirs) et établisse les procédures les plus simples possible pour l'obtention de ces aides;
- soutient les efforts en ce sens de la Ville de Genève et de l'Union des villes suisses;
- soutient les demandes faites, de toutes parts, à la BNS pour qu'elle redistribue aux Cantons une part plus importante, compte tenu de leurs besoins, de ses bénéfices, et attend du Canton qu'il redistribue une part suffisante de cette aide aux communes et en particulier aux Villes genevoises.